



**HAL**  
open science

## Remarques sur le manuscrit T (B.N. fonds fr. 12576) et le manuscrit V (B.N. nv. acquisitions fr. 6 614) de la "Continuation" de Gerbert de Montreuil

Corinne Pierreville

### ► To cite this version:

Corinne Pierreville. Remarques sur le manuscrit T (B.N. fonds fr. 12576) et le manuscrit V (B.N. nv. acquisitions fr. 6 614) de la "Continuation" de Gerbert de Montreuil . Corinne Pierreville. "Éditer, traduire ou adapter les textes médiévaux", actes du colloque international organisé les 11 et 12 décembre 2008 à l'Université Jean Moulin – Lyon 3., publication du CEDIC, volume 32, Jacques André éditeur, 2009. hal-01570935

**HAL Id: hal-01570935**

**<https://hal.science/hal-01570935v1>**

Submitted on 4 Aug 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Remarques sur le manuscrit T (B.N. fonds fr. 12576)  
et le manuscrit V (B.N. nv. acquisitions fr. 6 614)  
de la *Continuation* de Gerbert de Montreuil

Gerbert de Montreuil est l'auteur d'une continuation du *Conte du Graal* qui n'a pas toujours eu l'heur de plaire à la critique. Il est vrai que le récit s'ouvre et se referme au bout de dix-sept mille vers sur une même image, celle de Perceval posant en vain des questions à propos du Graal et de la lance dans le château du roi pécheur. Le héros est ainsi ramené après de nombreuses péripéties dans sa situation initiale. D'autre part, cette continuation à l'esprit évangélique marqué parachève la christianisation du Graal et on lui a parfois reproché ses aspects moralisateurs ou didactiques. Or, lorsque je me suis penchée d'un peu plus près sur les deux manuscrits qui conservent ce texte, je me suis aperçue qu'ils présentaient certaines différences qui excédaient la question des variantes orthographiques, grammaticales ou lexicales, pour engager la conception de l'univers romanesque et la signification du roman.

La *Continuation* de Gerbert de Montreuil, dite aussi *Quatrième Continuation*, est un roman de 17090 vers composé en 1226-1230 environ. Elle n'est conservée que dans deux manuscrits du 13<sup>e</sup> siècle, le manuscrit T (fonds français 12576) et le manuscrit V (nouvelles acquisitions françaises 6 614). Ce manuscrit présente, hélas, de graves lacunes accidentelles qui peuvent par moment amputer le texte de cinq cents vers<sup>1</sup> à quatre mille vers<sup>2</sup>. Actuellement, la seule édition de la *Continuation* de Gerbert de Montreuil est celle de Mary Williams et Marguerite Oswald. Mary Williams a édité en 1922-1925 les vers 1 à 14078 en deux tomes (Classiques Français du Moyen Âge 28 et 30). Marguerite Oswald a édité en 1975 les vers 14079 à 17090 (Classiques Français du Moyen Âge 101). Mary Williams et Marguerite Oswald se sont appuyées sur le manuscrit T, le seul à présenter un état complet du roman, mais elles le font à regret, persuadées que le manuscrit V présente des leçons supérieures<sup>3</sup>. C'est peut-être la raison pour laquelle elles insèrent parfois des variantes de V dans leur édition de T sans le mentionner explicitement<sup>4</sup>, en partant du principe que le manuscrit V contient les bonnes leçons.

Manifestement, les deux manuscrits appartiennent à une même famille : les écarts d'un texte à l'autre restent limités. J'en ai compté environ trois cents, ce qui paraît bien faible au regard de l'ensemble et représente un pourcentage approximatif de 1,7 %. Ces variantes se réduisent le plus souvent à des détails mineurs, une graphie *jusque* au lieu de *dusque*, le

---

<sup>1</sup> Par exemple, après le vers 4781, il manque deux feuillets, soit 536 vers. Il en va de même après le vers 11256, puisqu'on passe directement au vers 11736.

<sup>2</sup> Mary Williams désigne ce manuscrit par la lettre B. La fin est omise à partir du vers : *Puis prist la lance au fer d'acier* (vers 12921 dans ms. T).

<sup>3</sup> Voir la présentation des manuscrits dans l'introduction du premier tome de l'édition. Mary Williams présente le manuscrit T comme un « manuscrit en excellent état » qui « donne en général un texte satisfaisant », et le manuscrit V comme le « manuscrit le plus soigné ».

<sup>4</sup> C'est le cas par exemple après le vers 6867.

démonstratif *cele* au lieu du pronom personnel sujet *ele*, le substantif *colche* à la place de *coute*<sup>5</sup>. C'est précisément parce que les manuscrits découlent d'une même source et qu'ils sont si proches qu'on peut s'intéresser aux détails qui les séparent car dans certains passages, ces détails deviennent expressifs. Ils reflètent la conception sinon de l'auteur, du moins des deux scribes chargés de recopier le texte. Le deuxième manuscrit, V, a ainsi tendance à réduire les détails romanesques qui écartent trop longtemps Perceval de sa quête spirituelle et à accentuer au contraire les aspects édifiants dès qu'il en a le loisir.

Au début du récit, Perceval rencontre une charmante demoiselle, Escolasse, qui règne sur un royaume revenu à la prospérité depuis que le héros a posé au roi Pécheur des questions sur le Graal et la lance. Escolasse est aussi belle que son pays est florissant, si bien que le roman nous offre un long portrait de la beauté féminine en reprenant les *topoi* du temps. La description s'enfle sur plus d'une centaine de vers<sup>6</sup> et passe en revue les différents éléments composant traditionnellement un portrait, procédant du général vers le particulier, puis du haut vers le bas, ce qui ne surprendra pas un lecteur habitué aux descriptions médiévales et aux arts poétiques de l'époque. Le scribe chargé de recopier le deuxième manuscrit se plie à cette mode romanesque, mais à le lire, on sent qu'il n'est pas vraiment captivé par cet exercice. Il retranche les vers 407-408, passant sous silence la comparaison stéréotypée des cheveux de la dame et de l'or.

Mais de la biauté de son chief  
 Ne porroie venir a chief  
 A raconter, si con je quit.  
 Plus estoient luisant d'or quit  
 Li caveil, tant estoient sor.  
 Ce sambloient estre fil d'or !  
 Le front ot plus blanc d'une nois. T, v.403-9

Mais de la biauté de son chief  
 Ne porroie venir a chief  
 A raconter, si con je quit.  
 Plus estoient luisant d'or quit !  
 Le front ot plus blanc c'une nois. V

Il omet le vers 450 à propos de la coiffe réalisée dans une étoffe noble puisqu'elle n'est pas *de bonet*, c'est-à-dire en laine grossière.

Ne vit onques plus bele riens.  
 Vestue fu de .ii. samis,  
 L'un vert, et vermeil, si ot mis  
 Desus son chief un chapelet  
 Qui n'estoit mie de bonet :  
 Il estoit molt et buens et biax. T, v.446-51

Ne vit onques plus bele riens.  
 Vestue fu de .ii. samis,  
 Vermeil et vert, et si ot mis  
 Desoz son chief un chapelet  
 Qui molt estoit et buens et biax. V

Cette omission rompt le couplet d'octosyllabe et crée un vers orphelin<sup>7</sup>. L'ornement de tête ne l'intéresse décidément pas puisqu'il modifie étourdiment la préposition *desus* en *desoz* au vers 449, alors qu'il paraît embarrassant d'essayer de porter un petit chapeau sous la tête ! Cet artifice féminin, inutile et uniquement destiné à séduire, n'est manifestement pas du goût de

<sup>5</sup> Voir par exemple les vers 338, 462, 613 et 619.

<sup>6</sup> Voir les vers 386-488.

<sup>7</sup> Le scribe de V a laissé une ligne en blanc correspondant à ce vers 450 au folio 120 f.

ce scribe. Enfin, il refuse de présenter le portrait d'Escolasse comme celui de la beauté féminine.

Atant ist d'une cambre fors  
Une dame, mais ainc Nature  
Ne fist plus bele creature  
Ne plus sage ne mix aprise,  
Si con li contes le devise.  
Gente ert de cors, simple de vis.  
Se le biauté vous en devis,  
Ne vous anuit a escouter,  
Car a droit le vous wel conter. T, v.386-394

Atant ist d'une chambre fors  
Une dame, mais ainc Nature  
Ne fist plus bele creature  
Ne plus sage ne mix aprise,  
Si con li contes le devise.  
Gente ert de cors, simple de vis.  
Et se sa façon vous devis,  
Ne vous anuit a escouter,  
Car a droit le vous weil conter. V

Le scribe du manuscrit V se contente d'annoncer au vers 392 qu'il parlera de la *façon* de la dame, c'est-à-dire de son visage, alors qu'il va bel et bien décrire ensuite ses épaules, ses bras, ses reins conçus pour le plaisir et ses petits seins fermes. Tout se passe comme s'il souhaitait nous indiquer qu'il aurait préféré se contenter d'une description limitée au visage, description qui aurait suscité assurément moins de tentation charnelle. Selon toute apparence, il désapprouve le temps consacré à cette peinture d'un corps corrupteur et putrescible. Même si l'on ne pousse pas l'interprétation aussi loin, on s'accordera pour dire que ce portrait ne l'intéresse pas au point de maintenir constamment son attention. D'où les trois octosyllabes qu'il oublie et la coquille concernant la préposition *desus*.

Le manuscrit V se montre d'ailleurs plus sévère à l'égard des femmes, ces incorrigibles tentatrices. La belle Escolasse voit son hôte si séduisant qu'elle lui propose de partager sa couche dès le soir même s'il le souhaite. Dans le manuscrit T, Perceval tremble de désir en entendant ces paroles avant de se souvenir de la quête qu'il a entreprise, si bien qu'il repousse avec douceur mais détermination les avances de son hôtesse. Consciente du caractère inconvenant de son attitude, la jeune femme tente de sauver la face en arguant qu'elle voulait simplement devancer les souhaits de son hôte et qu'elle partage entièrement l'avis de Perceval.

La pucele ot vergoigne et honte,  
Puis dist : « Sire, se Diex me voie,  
Sachiés que dit le vous avoie  
Por acomplir vo volenté.  
Quant je vous voi entalenté  
Del ju lessier c'ai dit a vous,  
Ausi bel m'en est comme vous ! » T, v.658-664

La pucele ot vergoigne et honte,  
Puis dist : « Sire, se Dex me voie,  
Sachiez que dit le vous avoie  
Por acomplir vo volenté.  
Quant je vous voi entalenté  
Del ju laissié que je vous di,  
Ausi bel vous en est con mi ! » V

Une pointe de dépit et d'agressivité supplémentaire transparaît dans le manuscrit V car Escolasse y inverse la situation par le biais des pronoms personnels compléments : *ausi bel vos en est com mi*. Elle donne ainsi l'impression qu'elle a été la première à penser qu'il valait mieux renoncer aux plaisirs charnels, ce qui est faux, et du même coup, elle fait passer Perceval pour un être plus luxurieux qu'elle ! Cette infime variation rapproche Escolasse du stéréotype de la femme menteuse et débauchée, conforme à une tradition misogyne bien

représentée de l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge<sup>8</sup>. Le scribe du manuscrit T se montrait, en fait, plus compréhensif à l'égard de la jeune dame. Après tout, Perceval est doté de tant de vertus qu'il est bien naturel qu'il suscite l'amour ou le désir partout où il passe, et Escolasse est déjà suffisamment punie par le refus, poli, mais ferme, qu'elle essuie !

Les liens qui unissent les hommes et les femmes suscitent une telle méfiance chez le scribe du manuscrit V que même l'amour entre Perceval et sa sœur disparaît parfois.

Et Perchevax isnelement  
S'en va, qui sa seror en maine  
Parmi la grant forest soutaine.  
Tant a Perchevax chevalchié, 2799  
Quant a l'ermite ot pris congié,  
Et sa suer joste lui chemine  
Qui l'aime d'amour enterine,  
Qu'a lor manoir sont revenu. T, v.2796-2803

Et Perchevax isnelement  
S'en va, ki sa seror en maine  
Parmi le grant forest soutaine.  
Tant a erré et chevalchié,  
Et tant son voiage avanchié  
C'a son manoir sont revenu. V

Le vers *et tant son voiage avanchié* n'apparaît que dans le manuscrit V où il remplace trois octosyllabes évoquant le départ de chez l'ermite et l'amour tendre unissant Perceval et sa sœur. On sait que la relative en ancien français peut être éloignée de son antécédent. Ici, la subordonnée *qui l'aime d'amour enterine* pourrait avoir pour antécédent le groupe nominal *sa suer* ou encore le pronom personnel complément *lui*. L'auteur a joué de cette possibilité offerte par la langue médiévale pour créer une ambiguïté qui insiste sur la réciprocité de l'affection fraternelle. Au contraire, le scribe de V n'évoque pas cet amour qui humanise le héros et le rapproche, malgré sa stature exceptionnelle, du commun des mortels. Il « oublie » d'ailleurs la sœur de Perceval en utilisant le possessif *son* au lieu de *lor* pour désigner le manoir familial, quitte à passer du pluriel *sont revenu* au singulier, *a son manoir*. Le manuscrit V jette ainsi un voile sur les épanchements affectifs du héros, même fraternels, comme si l'amour humain devait s'effacer dans cette version du texte au profit du seul amour céleste.

Pourtant, au fil de la narration, quelques personnages féminins ne méritent pas et soutiennent dignement la comparaison avec Perceval. Toutes les femmes ne se comportent pas en êtres fragiles physiquement et moralement, assujetties à leurs passions, dangereuses pour les hommes dont elles pourraient, volontairement ou non, provoquer la perte. On placera au rang de ces héroïnes la sœur de Perceval, mais aussi, et surtout, Blanchefleur, auprès de laquelle Perceval avait promis de revenir dès le *Conte du Graal*<sup>9</sup>. Gerbert évoque ce retour tant attendu et les noces qui unissent les deux jeunes gens. Mais comment concilier la

---

<sup>8</sup> Voir par exemple A. le Chapelain, *Le Traité de l'amour courtois*, III, page 196 : *Elles sont luxurieuses à l'extrême* et page 202 : *Toutes les femmes sont luxurieuses. Aucune d'elles, fût-elle illustre par les honneurs de son rang, ne repoussera un homme qui se connaisse à l'amour, fût-il de la condition la plus vile et la plus humble. Il n'est aussi personne qui soit assez vigoureux dans les œuvres de Vénus pour apaiser d'une façon ou d'une autre les désirs de n'importe quelle femme.*

<sup>9</sup> *Le Conte du Graal (Perceval)*, publ. par Félix Lecoy, Paris, Champion, CFMA100, 1984, v. 2930.

virginité de l'élus du Graal et le mariage avec la nièce de Gornemant ? L'auteur se souvient sans doute des préceptes de saint Jérôme concernant la sexualité dans le mariage :

L'homme sensé doit aimer sa femme selon la raison et non selon les sentiments. Qu'il réfrène les élans de sa sensualité et qu'il ne soit pas porté d'abord vers le coït. Il n'est rien de plus honteux que d'aimer son épouse comme une femme adultère<sup>10</sup>.

Saint Jérôme a exercé une influence profonde sur certains pères de l'Église du Moyen Âge comme Alain de Lille ou Yves de Chartre dont la conception ne s'éloigne guère de celle de Gerbert quand il écrit :

Le seul but du mariage est l'engendrement, à condition de rester chaste<sup>11</sup>.

Aux yeux de Gerbert de Montreuil, les héros doivent savoir résister à la tentation charnelle et s'aimer dans la chasteté. À l'initiative de Blanchefleur, ils se lèvent, s'agenouillent et adressent des prières à Dieu afin qu'Il préserve leur pureté. La jeune femme fait ainsi preuve d'une fermeté d'âme au moins égale, sinon supérieure à celle de son époux. Le scribe de V ne tarde pourtant pas à rapprocher Blanchefleur de ses consœurs afin de préserver intacte la suprématie de Perceval. Il lui suffit pour cela d'insister sur la douleur que ressent Blanchefleur quand son époux la quitte le lendemain matin afin de reprendre sa quête.

« Ha, fait ele, sainte Marie !  
Or quidoie en joie manoir  
Et qu'o moi deüst remanoir  
Mes dols sire, mes dols amis,  
En cui je ai tot mon cuer mis,  
Et or s'en va le Graal querre, 7067  
Si ne set ou ne en quel terre !  
Ne sai se le verrai ja mais ! »  
Perchevax s'en vait a eslais... T, v.7062-7070

« Ha, fait ele, sainte Marie !  
Or quidoie en joie manoir  
Et qu'o moi deüst remanoir  
Mes dols sire, mes dols amis,  
En cui je ai tot mon cuer mis,  
Et or s'en va le Graal querre,  
Si ne sai ou ne en quel terre !  
Ne sai se le verrai ja mais !  
Au cuer m'en point si grans esmais  
Que je ne sai que devenir.  
Dex li doinst par tans revenir  
Que je lié et joiant le voie ! »  
Perchevax chevalche sa voie... V

Dans le manuscrit T, Blanchefleur avoue seulement son incertitude de revoir un jour son mari vivant. Cette sobriété contribue à parfaire son statut d'héroïne à part entière, en dépit de son appartenance à la gent féminine ! Le scribe du manuscrit V octroie plus de vers aux épanchements plaintifs de la jeune épousée, qui insiste sur sa douleur personnelle. Certes, il est toujours possible de voir dans cette variante une volonté de dramatisation visant à mettre en valeur l'amour que suscite Perceval et le renoncement héroïque des deux personnages aux joies simples du bonheur conjugal. Mais je continue à me demander s'il ne transparait pas une pointe de perfidie chez le scribe de V quand il transforme en petite créature désemparée cette

<sup>10</sup> Saint Jérôme, *Adversus Jovinianum*, I, 49, *Patrologie latine*, 23, 281. Sur ce sujet, on pourra lire l'article de Philippe Delehaye, « Le dossier anti-matrimonial de *l'Adversus Jovinianum* et son influence sur quelques écrits latins du 12<sup>e</sup> siècle », *Medieval Studies*, 13, 1951, p.65-86.

<sup>11</sup> Yves de Chartre, *Panormia*, VI, 3 et 4.

même Blanchefleur qui avait aidé son époux à rester chaste au cours de leur nuit de noces. Par ailleurs, dans le manuscrit V, c'est Blanchefleur qui ignore où Perceval ira chercher le Graal, alors que le manuscrit T prête à Perceval cette incertitude. Nos éditrices n'hésitaient pas à déclarer la leçon de V supérieure et à rejeter la leçon du manuscrit T. Pour elles comme pour le scribe de V, le héros sait toujours où diriger ses pas, il sait où le mènera sa quête. Je préfère, quant à moi, la leçon du manuscrit T. Le scribe rapproche ainsi Perceval de l'humanité engagée dans la quête intérieure si aléatoire du pardon.

L'épisode de la nuit de noces de Perceval et Blanchefleur est celui qui sépare le plus nettement les deux manuscrits car le scribe du manuscrit T commet une omission qui atténue la tendance édifiante du passage.

Atant se lievent de lor lit,            T, 179f  
 A jenols et a jointes mains,  
 Et n'atendent ne plus ne mains,  
 Ains sont vers orïent torné. 6867  
 Chascuns a a Jhesu requis  
 Que il en tel estat le tiegne  
 Que il a bone fin parviegne,  
 Et si les gart en chasteé  
 Sanz brisier lor virginité.

Atant se sont andoi couchié,  
 Mais l'uns n'a a l'autre tochié  
 Dont il aient carnel amour.  
 Endormi se sont sanz demour.

T, v.6864-76

Atant se lievent de lor lit,  
 A jenols et a jointes mains,  
 Et n'atendent ne plus ne mains,  
 Si sont vers orïant torné.  
 Chascuns a le cuer atorné  
 A Deu sans nis une faintise,            V, 146e  
 Car Abstinence les atise  
 Et Biens et Loiauté et Fois  
 Qui lor enseigne et fait defois  
 Qu'il n'enfraignent Virginité,  
 Mais plain soient de charité,  
 D'umelité sanz vaine gloire  
 Et si aient Deu en memoire ;  
 Adonques aront tot conquis.  
 Chascuns a a Jhesu requis  
 Que il en tel estal le tiegne  
 Que il a bone fin parviegne,  
 Et si les gart en chasteé  
 Sans brisier lor virginité.

Atant se sont andoi couchié,  
 Mais l'uns n'a a l'autre tochié  
 Dont il aient carnel amour.  
 Endormi se sont sanz demour. V

Dans le manuscrit V, on trouve après le vers 6867 dix octosyllabes dans le style didactique le plus pur. Abstinence, Foi, Loyauté, Bien, Virginité, Charité, Vaine Gloire accourent sous forme allégorique auprès des héros afin de leur enseigner la meilleure manière de résister à cette nuit éprouvante. Manifestement, c'est le scribe de T qui, cette fois, commet une erreur puisque le vers 6867 présente une rime orpheline. Deux vers débutaient par *chascuns a*, à dix octosyllabes d'intervalle, et le scribe de T est directement passé au deuxième vers, sans doute parce que ce passage édifiant n'a pas assez retenu son attention. Au contraire, le scribe du manuscrit V est à son aise lors de ces morceaux à tonalité didactique. La cohésion des couplets prouve que cette version ouvertement édifiante est plus proche de la version originelle et de ce que souhaitait l'auteur lui-même, Gerbert de Montreuil.

Les variantes les plus significatives portent ainsi principalement sur des passages qui engagent les comportements des hommes et des femmes du Moyen Âge. Le manuscrit V se

montre sur ce point plus rigoriste, alors que le manuscrit T présente une morale généralement moins austère. Les relations homosexuelles sont pourtant condamnées dans les deux manuscrits, la répression de l'homosexualité étant particulièrement vive au 13<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. La *Continuation* de Gerbert se fait brièvement l'écho de cette actualité quand six chevaliers de la cour d'Arthur, qui avaient tenté avant Perceval l'épreuve du siège périlleux, ressurgissent grâce au héros de l'abîme infernal. À leur retour, ils dressent un tableau effrayant des châtements réservés en enfer aux sodomites. Ceux qui préfèrent les *joventiax* aux *puceles* brûlent d'un feu éternel qui ne s'éteindra pas avant le jour du Jugement Dernier. On apprend d'ailleurs à cette occasion que le Siège Périlleux n'a été installé à la cour que pour faire connaître à tous les tourments réservés aux homosexuels ! Dans les deux manuscrits, le roi Arthur prend alors la parole, heureux de retrouver ses barons, mais visiblement impressionné par la perspective de ces tortures ou peut-être de ces déviations. Dans le manuscrit V, il condamne énergiquement ce type de plaisirs grâce à une relative indéterminée rejetée après la principale optative. C'est le vers 1597 : *de mal fu soit ses cors espris/ qui a cure de tel deduit*. La forme de sa diatribe est tout aussi conventionnelle que le fond.

Puis dist : « Cil qui sont entechié  
De si tres horrible pechié  
Pueent estre tot esmari !  
Je meïsmes m'en esmari  
Quant j'en oï ore parler.  
Honis sera au paraler  
Qui en tel pechié sera pris.  
De mal fu soit ses cors espris  
Que n'ai cure de tel deduit ! 1597  
Beneois soit cil qui conduit  
Sa feme ou s'amie et bien l'aime  
Et por loial ami se clame !  
Sifais deduis soit beneois ! »

T, v.1589-1601

Puis dist : « Cil qui sont entechié  
De si tres orible pechié  
Pueent estre molt esmari !  
Je meïsmes m'en esmari  
Quant j'en oï ore parler.  
Honnis sera au paraler  
Qui en tel pechié sera pris.  
De mal fu soit ses cors espris  
Qui a cure de tel deduit !  
Beneoit soit cil qui conduit  
Sa feme et s'amie et bien l'aime  
Et por loial ami se clame !  
Sifais deduis soit beneois ! » V

La variante proposée dans le manuscrit T s'avère plus originale. Le roi Arthur se sent dans l'obligation de se justifier sur ses pratiques sexuelles : *que n'ai cure de tel deduit* et affirme que les plaisirs de Sodome ne sont pas de son goût. Le fait que le roi breton se voit contraint de s'expliquer sur ses inclinations sexuelles réduit l'aura légendaire, inaltérable, qui l'entoure habituellement. On peut d'ailleurs aussi gloser dans le même passage la variante qui affecte la conjonction de coordination *ou* remplacée par *et* entre les termes *feme* et *amie*. Dans le manuscrit T, Arthur semble admettre l'amour à l'égard d'une épouse légitime comme à l'égard d'une amie, c'est-à-dire hors des liens matrimoniaux. Ces deux relations paraissent échapper à la condamnation morale du roi, et peut-être même du scribe, qui envisagerait que les relations hétérosexuelles puissent s'épanouir en dehors du mariage et de la bénédiction de l'Église. Dans le manuscrit V, la conjonction de coordination *et* entre les substantifs *feme* et

<sup>12</sup> Après 1250, les textes se multiplient contre l'homosexualité. En Espagne, le Fuero de Cuenca daté de 1189 prévoit le bûcher aussi bien pour la femme qui aura eu des relations sexuelles avec un Maure ou avec un Juif que pour le sodomite.



*amie* donne l'impression que l'épouse est présentée comme l'amie de son mari, conformément à la tradition initiée par Chrétien de Troyes dans *Erec et Enide*, mais cette variante suggère aussi que la seule relation hétérosexuelle légitime aux yeux du scribe est celle qui passe par les liens conjugaux. Le fait que l'homme soit désigné comme le *loial ami* de sa femme dans les deux manuscrits laisse penser que dans l'esprit de Gerbert, le modèle courtois n'était pas si loin, et que c'est le scribe du manuscrit V qui a tenté de moraliser le passage en limitant les relations hétérosexuelles aux seules relations conjugales.

En conclusion, il me semble difficile d'affirmer, comme l'ont fait les éditrices, que le manuscrit V était supérieur au manuscrit T car les variantes qu'il propose sont loin de se montrer systématiquement meilleures. On peut soutenir cependant que le manuscrit V est le fait d'un scribe plus scrupuleux sur les questions cléricales et morales, plus volontiers didactique, plus méfiant à l'égard des femmes, prônant le renoncement au monde et aux réalités charnelles vouées à la corruption et à la dégradation. Le scribe du manuscrit T paraît, quant à lui, plus humain et plus compréhensif à l'égard de nos petits péchés ou de nos égarements. Au final, il reste évidemment délicat de déterminer à quoi pouvait ou devait ressembler le roman tel que Gerbert de Montreuil l'a conçu. Au mieux peut-on supposer que les deux tendances qui se dessinent entre les manuscrits, l'une accentuant les aspects romanesques, l'autre les aspects didactiques, correspondent à deux dispositions présentes chez cet auteur du *Roman de la Violette* et de la quatrième *Continuation*. Somme toute, le Graal et la lance qui se dérobent toujours devant les questions de Perceval au fil de la narration peuvent métaphoriser les mouvances du texte originel qui finit par échapper à son créateur et à ses lecteurs, ces humains assez présomptueux pour imaginer réussir à les approcher.

Corinne Pierreville  
Université Jean Moulin – Lyon 3  
CIHAM UMR 5648